

Interpellation : face au défi d'une pénurie électrique hivernale, quelles mesures d'adaptation la Ville de Prilly a-t-elle envisagées ?

A la Municipalité

De et à 1008 Prilly

Prilly, le 27 juin 2022

Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Aujourd'hui, les besoins électriques et l'approvisionnement en énergie sont en train de subir des changements profonds. Confronté à des circonstances particulières, nous pourrions être face à une pénurie d'électricité cet hiver déjà.

En 2021, la consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 4,3% par rapport à 2020¹ alors que la population progressait de 0,8%.

Depuis ce printemps, la guerre en Ukraine a modifié l'échiquier mondial des énergies. La Suisse qui importait 43% de son gaz de la Russie en 2020 pourrait être touchée par un éventuel arrêt de l'exportation du gaz russe.

Face aux modifications climatiques, nous pourrions aussi être confrontés à des hivers plus durs, même en période de réchauffement climatique. Durant certaines périodes, nous aurons un besoin accru en énergie les jours de grand froid. Les pics de consommation pourraient engendrer des coupures de courant.

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons fait appel à la solidarité entre pays voisins pour faire face à nos besoins d'approvisionnement. La baisse des capacités d'exportation de l'énergie nucléaire de la France ainsi que le risque de rupture de livraison du gaz russe en Europe impactent la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en énergie.

Sachant que les attributions des municipalités concernent l'administration des services industriels, par cette interpellation, les soussignés souhaiteraient connaître les démarches mises en place pour prévenir et faire face à une pénurie d'électricité.

1. Est-ce qu'un mode de veille énergétique en cas de risque de surcharge du réseau a été mis en place ? Si oui, quel est l'organe qui en a la responsabilité ?
2. Est-ce qu'un plan de prévention pour décharger les pics de consommation et un plan d'alerte ont été envisagés pour les privés ainsi que pour les entreprises ?
3. Est-ce qu'en cas de panne de courant de plusieurs heures, la distribution et le traitement de l'eau potable sont-ils toujours assurés ? Sinon qu'elles sont les mesures prévues pour faire face à une pénurie d'eau potable ?
4. Qu'est-il prévu pour la gestion du traitement des eaux usées dans le contexte d'une coupure de courant sur plusieurs heures.
5. Quelles sont les mesures envisagées en cas d'absence de chauffage durant plusieurs heures dans le service de l'administration et dans les écoles ?

¹ <https://www.nuklearforum.ch/fr/nouvelles/consommation-deelectricite-2021-hausse-de-43>

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations les meilleures.

Pour le groupe le Centre, les Vert'libéraux, Sylvie Krattinger Boudjelta

